LETTRE

A M. le Comte de MIRABEAU *sur une nouvelle métamorphose de la Compagnie des Eaux de Paris.*

VOUDRIEZ-VOUS bien, Monsieur le Comte, faire trève un instant à vos glorieux travaux ; & si vous ne trouvez pas qu'il vaille la peine de vous détourner pour des fous que la corruption rend inguérissables, montrez du moins au public qu'il doit quelque confiance à vos prédictions, & que, pour être plus rares qu'autrefois, les prophetes de nos jours n'en méritent que mieux la reconnoissance publique. Ils n'ont pas tous, comme jadis, le don des *Songes*. Les ingrats humains n'ont plus les mêmes droits à ces admirables *inspirations*. Il faut chercher l'avenir dans les calculs & dans la raison, comme le pain dans les entrailles de la terre.

Vous n'apperceviez (*) qu'*erreur*, *intrigue & charlatanisme dans tout ce qui a succédé à la premiere opinion qu'on avoit conçue de l'entreprise de MM. Périer, pour abreuver Paris par les Pompes à feu.* Puis dévoilant la marche de ces agioteurs-machinalistes, vous prévî-

(*) Page 5 sur *les actions des Eaux de Paris*.

tes (*) que *lorsque les établissemens de la Ville seront détruits, & les canaux de plomb transmués en canaux de bois par la Compagnie, il n'en faudra pas moins que le service se fasse. Alors*, avez-vous ajouté, *si son entreprise surpasse ses forces & ses moyens*, L'ENTREPRISE DES POMPES A FEU NE TOMBERA-T-ELLE PAS NÉCESSAIREMENT A LA CHARGE DE LA VILLE? *En attendant*, disiez-vous encore, *on berce agréablement l'imagination de tous les spéculateurs plus avides qu'éclairés sur ces traités vrais ou faux, comme autrefois on promenoit sur les flots dorés du Mississipi les crédules acheteurs des actions.*

Rappellez-vous, *Monsieur le Comte*, *l'époque où parurent vos avertissemens.* Vous n'aurez pas oublié qu'ils firent tomber des mains de ce Ministre fugitif à qui la Nation a tant de comptes à demander, de ce Ministre si facile à accueillir les projets de l'insatiable cupidité, & si constamment sourd aux remontrances du bons sens. Vous n'aurez pas oublié que vos écrits firent tomber de ses mains un projet conçu par la voracité de l'agiotage.

C'est ce même projet que *Pourrat* & *Baroud*,

(*) Page 8.



ces hommes justement flétris par votre plume, ont trouvé le secret de ressusciter, tant ils ont compté sur notre ignorance & sur notre légèreté.

On le fait circuler maintenant, revêtu d'une approbation du Bureau de la Ville, donnée, dit-on, *après mure délibération*, & sur des Conclusions du Procureur du Roi.

Ceux qui savent à quelle extrêmité ce Magistrat a été réduit, ont de la peine à croire ou à leur existence, ou à leur sagesse. Ceux qui connoissent le chef respectable qui préside à la Ville, ne peuvent se persuader qu'il ait trouvé plus de vérité dans les rêveries intéressées d'agioteurs sur le bord de l'abîme, que dans les chiffres de Barême, ils se confirment encore dans leur incrédulité, en pensant que ce dernier effort de charlatanisme ne peut être efficace sans la sanction de ce Ministre, qui, prenant en main la défense du bien public, a constamment opposé une barriere insurmontable à tous ces projets de la Compagnie des Eaux, projets qui s'engendroient les uns des autres pour éloigner sa chûte.

Quoiqu'il en soit, on assure que cette nouvelle jonglerie a pris une telle consistance, que *Pourrat*, ruiné par ses usures & ses ac-

caparemens recouvre les millions gagnés & ſucceſſivement perdus dans ce jeu, que *Baroud* eſt rétabli ſur l'autel de l'agiotage, où, de ſacrificateur, il étoit devenu victime au grand avantage de l'inſtruction publique. Ils en reçoivent les félicitations, & la noble Compagnie des Eaux réintégrée dans les honneurs dont elle jouiſſoit ſous M. de Calonne, s'aſſemble Samedi pour célébrer ſon triomphe & approuver cette nouvelle orgie de l'agiotage.

Les honnêtes gens vous invitent à paroître à cette Aſſemblée; vous y trouverez cet homme *vertueux* à qui vous avez donné le conſeil ſi ſage *de ne ſonger deſormais qu'à mériter d'être oublié.* Il eſt bien naturel qu'il ſoit témoin de la réſurrection du petit monſtre dont il eſt le père, & que vous aviez ſi parfaitement étouffé. D'ailleurs, comment vouliez-vous qu'il ſe fit oublier? On ne fait pas taire quand on veut une réputation brillante, étendue, acquiſe par des moyens légitimes. En réchauffant ſon ancien projet, l'illuſtre Compagnie a bien penſé qu'il falloit le plâtrer de quelques nouveautés; il en faut aux Pariſiens, & de tous les genres. Et quels hommes plus féconds que Baroud & l'Auteur de Tarare!

On fait donc diſparoître la Société de Per-

rier freres & Compagnie, de ces Messieurs fondeurs de tuyaux, de canons, de boulets, machinistes, pompiers, assureurs contre les incendies, assureurs sur la vie, mineurs, charbonniers, académiciens, administrateurs; conseillers dans la Maison d'Orléans & dans toutes les bonnes Maisons, & pour les peindre dignement & d'un seul trait, *agioteurs fameux*.

On fait disparoître aussi les actions des Eaux; leur nom rappelle leur origine, & l'histoire scandaleuse de leur existence. On se demande trop souvent comment un fond qui ne vaut pas cent écus s'agiote sur la bourse sous une valeur décuple, & on découvre trop facilement les punissables intrigues qui soutiennent depuis si long-tems ce jeu dont la funeste manie a, malgré vos avis, ruiné, & ruine encore beaucoup d'honnêtes gens.

On suppose cependant, pour ne rien perdre, qu'elles valent trois mille six cent liv. & cette supposition est le fondement du nouveau projet. Elles seront échangées contre autant de reconnoissances qu'il y a d'actions triplées, c'est-à-dire, qu'une reconnoissance représentera trois actions, & vaudra parconséquent environ onze mille livres.

Vous voyez donc, Monsieur le Comte,

comment les valeurs ſe régénèrent, ou plutôt comment de rien on fait quelque choſe. L'idée de cette métamorphoſe, qui change trois chiffons de papier en une reconnoiſſance eſtimée au moins dix mille huit cent livres, n'eſt cependant pas neuve, elle eſt calquée ſur les métamorphoſes de Law. Vous ſavez qu'il faiſoit ſuccéder ſes Compagnies les unes aux autres, qu'il les créoit, caſſoit, recréoit à meſure que le public étoit détrompé, & qu'enfin, de compte, actions, billets, reconnoiſſances, contrats, tout s'engloutit dans le néant. *Voilà préciſément notre hiſtoire en deux mots.*

La Ville de Paris remet à une adminiſtration autrement nommée que Perrier, &c. & dotée comme vous venez de voir, le ſervice entier des Eaux de Paris, & ſur-tout les plombs ſi long-tems & ſi ſouvent convoités, ces plombs que M. de Calonne abandonnoit avec tant de graces; car *il étoit ſi dévoué au bien public!* IL SAVOIT SI BIEN CAPTIVER L'INTÉRÊT!

On ajoute, il eſt vrai, que le Miniſtre exige qu'on ne lève pas une toiſe de ces plombs qu'elle ne ſoit remplacée par une toiſe de tuyau de fonte. Mais la nouvelle Compagnie, brûlant de ſe délivrer du fardeau qui l'écraſe, ne chicane point ſur les conditions, elle au-

roit consenti à des tuyaux d'argent, tant ses profits seront immenses ! d'ailleurs, l'Auteur de Figaro & Baroud ont judicieusement pensé que le Ministre ne seroit pas là pour vérifier les remplacemens toise à toise, que les plombs une fois enlevés & vendus, on les remplaceroit comme on pourroit, & que tout finiroit par une chanson.

Ces plombs, dit-on, sont estimés chez le Ministre, huit cent mille livres, & dix-huit cent mille chez les agioteurs.

La riche Compagnie bâtira soixante-six à soixante-quinze fontaines publiques pour le bon peuple de Paris. Les plans sont tous prêts, tous dessinés par l'Architecte de la Ville. Les fameux temples préparés aux barrières de la Capitale pour héberger les satellites de la Ferme, le céderont en magnificence à ces nouvelles fontaines. On y économisera cependant le buste de M. de Saint-James. Elles porteront pour inscription : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Là, & dans les autres fontaines de la Ville, également abandonnées à *Pourrat*, *Baroud* & Consors, coulera cette eau de la Seine si savoureuse, si bien parfumée dans les lieux où les pompes à feu de MM. Perrier frères la puisent, & cette eau sera tout

à la fois la fortune des heureux porteurs de reconnoiſſances, les délices de ceux qui la boiront, & la gloire immortelle de la Capitale.

Tant de dépenſes & de ſoins ne peuvent pas reſter ſans indemnités. Auſſi ces fontaines ne couleront plus *gratis* pour perſonne; c'eſt une réforme que le père de Tarare & Baroud ont faite à l'ancien projet & à l'état actuel des choſes ; & comme il faut abſolument qu'il y ait huit cent mille individus à Paris, quoique les calculs les plus exacts ne donnent pas plus de ſix cent mille, comme il eſt encore plus important que chaque individu, jeune ou vieux, riche ou pauvre, ſain ou malade, conſomme, l'un portant l'autre, une voie d'eau par jour, & la paie avec plaiſir un liard plutôt que d'aller à la rivière; il en réſultera inconteſtablement une conſommation de 800000 voies d'eau par jour, & par conſéquent une rente de dix mille francs par jour, ou de cent mille écus par mois, ou d'un million deux cent mille écus par an, le tout tiré au plus juſte, car l'on poſtera à chaque fontaine un Garde-receveur qui ne nous laiſſera pas boire de ſa bonne eau ſans la payer.

On porte à quatre cent mille écus les frais

de

de cette grande & noble entreprise ; reste donc en pur bénéfice deux millions quatre cent mille livres. En voici l'emploi.

1°. Deux cent quarante mille livres seront payées annuellement à la Ville en dédommagement de sa générosité envers les sieurs Pourrat, Baroud & Consors.

2°. Un million quatre-vingt mille livres serviront à payer, sur le pied de six pour cent, l'intérêt de dix-huit millions, représentant le capital des cinq mille actions à 3600 liv. converties en reconnoissances. Cet intérêt décroîtra chaque année d'un vingtième, parce que chaque année la Compagnie rachetera un vingtième des reconnoissances pour le livrer aux flammes.

3°. Neuf cent mille livres pour racheter annuellement la vingtième partie des reconnoissances, en telle sorte que dans vingt ans, toutes ces actions qui scandalisent aujourd'hui un si grand nombre de citoyens auront disparu.

Ces paiemens montent, pour la première année, à deux millions deux cent vingt mille livres ; il y aura donc un surplus de cent quatre-vingt mille livres, qui annuellement, s'accroîtra de cinquante-quatre mille livres d'intérêt qu'on payera de moins.

J'ignore la destination de ce surplus, en

fera-t-on une loterie pour entretenir le jeu de l'agiotage ſur les reconnoiſſances ? ou mettra-t-on ce fond en réſerve pour le profit de qui il appartiendra? Le projet qui circule n'en dit mot.

La Compagnie ſera privilégiée pour vingt ans ; les autres Compagnies privilégiées périront de langueur ou d'envie, ou bien elles ſeront achetées ; car l'argent, comme on voit, ne manquera pas.

Les vingt ans révolus, la Ville rentrera en poſſeſſion de tout, bien entendu qu'on ne lui rendra pas les canaux de plomb ; elle trouvera en place, & très-bien rangés, des canaux d'argent, de fonte ou de bois. Si elle veut alors donner l'eau pour rien, elle en ſera la maîtreſſe, ſi elle veut continuer à la faire payer, elle aura un revenu net de deux millions quatre cent mille livres, qui ne ſera grevé d'aucun intérêt à payer, ni d'aucune action à rembourſer. Et que de grandes choſes ne fera-t-elle pas avec ce revenu ! Elle aura de plus reçu deux cent quarante mille livres par an, au lieu des frais conſidérables qu'elle fait pour les fournitures d'eau mal exécutées. Elle aura auſſi ſoixante & quinze fontaines de plus avec leurs inſcriptions.

N'êtes-vous pas émerveillé, Monſieur le

Comte, de toutes ces métamorphoſes ? Des actions, qui n'étoient que des chiffons, changées en or, une Compagnie banqueroutiere changée en Compagnie riche, une entrepriſe diſpendieuſe changée en entrepriſe lucrative, la population augmentée, l'amour de la propreté, le goût de l'eau répandus par-tout, que de miracles à la fois! Eſt-il étonnant que le Bureau de la Ville ait trouvé, après *mûre délibération*, que ce *Songe* étoit une excellente ſpéculation.

Quant à moi, je n'y vois que deux petites difficultés: Où prendra-t-on l'argent pour exécuter tous ces brillans projets, ces ſoixante & quinze fontaines, ces tuyaux de fonte ? Où trouvera-t-on ces huit cent mille buveurs d'eau à une voie par jour ? Puis, je me demande toujours : s'il y a des monceaux d'or à gagner dans cette entrepriſe; ſi cela eſt arithmétiquement démontré, pourquoi la Compagnie Perrier y renonce-t-elle ? S'il n'y a plus de dépenſes à faire, s'il n'y a plus qu'à recueillir, pourquoi prier, ſupplier avec tant d'opiniâtreté la Ville de vouloir bien accepter un don auſſi immenſe, auſſi déſintéreſſé ? Je ne comprends pas non plus comment Pourrat, Baroud & Conſors, recouvreront leur fortune. Ils comptent ſans doute ſur la crédulité du Public

qui va s'empresser d'acquérir des reconnoissances pour l'honneur d'appartenir à une Compagnie inconnue ; ce Public est si bon ! Pourtant il peut être las, & il commence à s'éclairer.

Quoiqu'il en soit, je n'en admire pas moins la fécondité de l'imagination des agioteurs. Je croyois que leur dernier tour de force seroit d'avoir escamoté trente millions & plus au Trésor royal; prêtés, donnés, ou confiés avec tant d'aménité, tant de patriotisme, par le Ministre honnête & éclairé qui nous a prouvé dans des phrases bien élégantes qu'en confiant l'argent de l'État à des agioteurs, il n'avoit point soutenu l'agiotage; & qu'en le confiant à des usuriers & à des banqueroutiers, il n'avoit pas sacrifié de l'argent pour jamais. Double paradoxe bien digne de la plume innocente d'un homme qui protestoit ne point aimer les commissions, après en avoir accepté plus de vingt, & en avoir créé des centaines.

Que conclurez-vous, M. le Comte, de cet étrange projet? Qu'il y a sans doute une énigme ici, dont le mot est encore caché pour le Public. Peut-être le banquier Haller dont on connoît le patriotisme, aura-t-il l'humanité de nous le révéler.

Il nous dira comment son ami Baroud n'est

au fond qu'un excellent patriote comme lui. Je prie ſeulement le banquier & ſes confrères de nous faire grace de leurs placemens d'argent ; car, en conſcience, ils nous ruinent.

Quant à vous, Monſieur le Comte, je vous tiens pour un bon & excellent prophète; car il eſt maintenant bien démontré que de manière ou d'autre, la Ville va être chargée de ce tripot de pompes, de tuyaux, d'actions, &c. &c. &c. On veut eſſayer ſi quelque dupe aſſez riche ne ſe laiſſera pas amorcer par l'appât de toutes ces inepties; & après cet eſſai, il faudra bien que la Ville nétoye au moins ſes rues, & mette fin à tous ces embarras perpétuels de creuſemens & de recreuſemens qui, ſans utilité pour perſonne, fatiguent & expoſent ſans ceſſe les paſſans.

Eſt-il donc prononcé que la Ville ne puiſſe avoir de l'eau que par les mains des agioteurs? Eſt-il inévitable que pour donner de l'eau à un ſou la voie, il faille que le peuple de Paris, rembourſe une Compagnie ruinée, des Banquiers ruinés, des Joueurs ruinés; & que l'Auteur de Tarare ſoit l'arbitre, la cheville ouvrière de tous ces ſcandaleux marchés? Faut-il enfin que dans la criſe où ſe trouve l'Etat, les reſſources bien rares, bien précaires, bien douteuſes du Tréſor royal ſoient

proftituées à fauver quelques agioteurs. Eh ! pourquoi les fauver ? pourquoi ravir au Public le grand exemple de leur cataftrophe ? pourquoi foutenir une Compagnie qui eft à-peu-près en banqueroute ? Laiffez-la faire, & qu'enfuite la Ville achète fes pompes, fes tuyaux, & continue cette entreprife fi elle eft utile. Que l'agiotage refte enféveli dans l'opprobre & la ruine. Que la culture, le commerce & l'induftrie, affranchis de fes brigandages, renaiffent de fes débris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P.S. J'oubliois de vous dire que les affurances contre les incendies & fur la vie, entreprifes par MM. Perrier & Compagnie, pour ranimer leurs actions font exceptées du projet, & que les primes qui ont été données, on ne fait fur quelle fûreté, feront ou rendues ou remifes aux Compagnies formées pour ces objets. MM. Perrier & Compagnie n'auront jamais employé de meilleurs moyens que cet abandon, s'ils veulent encore favorifer leurs actions.

2me. *P. S.* Il me vient une idée pour arrêter le mal que prépare cette nouvelle fuperfétation de la Compagnie des Eaux. Si le pieux évangélique & zélateur, M. Séguier, n'étoit pas fi profondément enféveli dans la lecture des Pères, pour nous révéler toutes les héréfies contenues dans les dates & les noms de l'almanach des Honnêtes gens, ne feroit-il pas de fon miniftère de

faire un réquisitoire bien éloquent contre une pareille entreprise, qui va tout à la fois peser sur la Ville, sur les porteurs d'eau, & sur tous les consommateurs d'eau? Mais je crains qu'il ne soit trop occupé du soin de parer la dénonciation qu'un zèlé janséniste doit faire à la Sorbonne, de l'hérésie sur la Trinité, contenue formellement (*) dans son Oratoire jérémiade, & qui ne l'expose pas moins qu'au feu, en vertu des douces loix de Francois I & Henri II, qu'il atteste contre ce blasphêmateur *SILVAIN MARÉCHAL*, & de notre Jurisprudence criminelle qu'il a si humainement défendu contre ce philosophe *DU PATY*.

(*) *J. C. Dieu & homme tout ensemble. SEUL OBJET DE NOTRE CULTE ET DE NOTRE ADORATION.* Voyez le dernier réquisitoire de M. Séguier.